

**Déclaration collective des membres du Cercle de dirigeants chargés
de la question de la prévention de l'exploitation
et des atteintes sexuelles dans les opérations des Nations Unies
et des mesures à prendre pour y faire face**

New York, 27 septembre 2018

1. Nous, membres du Cercle de dirigeants, nous associons au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour publier la présente déclaration collective et réaffirmer notre détermination personnelle, en tant que dirigeants du monde, à continuer d'appuyer les efforts déployés pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans l'ensemble du système des Nations Unies ;
2. Nous sommes conscients de la responsabilité particulière qui incombe à l'Organisation des Nations Unies d'établir les normes pour prévenir et éliminer l'exploitation et les atteintes sexuelles au sein du système des Nations Unies et intervenir comme il se doit, de s'attaquer efficacement et humainement aux conséquences de ces agissements, et de protéger et d'aider les victimes ;
3. Nous sommes également conscients de la responsabilité partagée de l'ONU et des États Membres de protéger les victimes et les lanceurs d'alerte et de prendre les mesures appropriées contre les auteurs de ces actes ;
4. Nous nous engageons à travailler ensemble, en partenariat avec le Secrétaire général, pour mettre en œuvre sa stratégie visant à renforcer la cohérence de l'action menée à l'échelle du système, dans toutes les entités des Nations Unies et toutes les catégories de personnel – personnel militaire, personnel de police et personnel civil. Nous soulignons le rôle essentiel de ce partenariat dans la réalisation de la tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Nous sommes conscients de la nécessité de mettre en œuvre, de manière systématique et concertée, des politiques et dispositifs visant à prévenir les actes d'exploitation et les atteintes sexuelles dans l'ensemble du système des Nations Unies, et de la nécessité de continuer de veiller au respect du principe de responsabilité

pour les auteurs de tels actes. Nous encourageons vivement le Secrétaire général à poursuivre l'action qu'il mène pour corriger l'inégalité des relations de pouvoir et des rôles attribués aux femmes et hommes grâce à un véritable changement de culture institutionnelle ;

5. Nous félicitons les États Membres qui ont contribué au Fonds d'affectation spéciale en faveur des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ainsi que ceux qui sont signataires du Pacte facultatif sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et sur les mesures à prendre pour y faire face ;

6. Nous nous félicitons des mesures prises par l'Organisation des Nations Unies et les États Membres pour améliorer la suite donnée au niveau institutionnel en assurant activement le suivi des rapports et des affaires. Nous sommes convaincus que les normes de conduite les plus élevées exigent la formation, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la vérification des antécédents et la bonne application des lois nationales. Nous encourageons les organismes des Nations Unies à continuer de promouvoir les bonnes pratiques et la sensibilisation ;

7. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour promouvoir le respect des droits et de la dignité des victimes et élargir les possibilités qu'elles ont de signaler les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ainsi que les modalités pour ce faire, et de plaider pour leurs propres besoins. À cet égard, nous réaffirmons l'importance du rôle du Défenseur des droits des victimes. Nous préconisons vivement de renforcer davantage l'action intégrée d'assistance aux victimes dans l'ensemble du système des Nations Unies, en collaboration avec les États Membres et la société civile ;

8. Nous rendons hommage aux milliers de femmes et d'hommes qui travaillent sous le drapeau des Nations Unies – civils et personnels en tenue – qui défendent les valeurs de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, tous les jours, souvent au péril de leur vie et au prix d'énormes sacrifices. Nous condamnons fermement le comportement de ceux qui violent et sapent les valeurs de l'Organisation par leurs agissements en abusant et en exploitant ceux qui comptent sur l'ONU pour les protéger ;

9. Nous louons les efforts que font les autres organisations internationales et les organisations régionales à l'appui de la mise en

œuvre de la stratégie du Secrétaire général visant à améliorer le dispositif de l'Organisation pour la prévention et la répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles à l'échelle du système. Nous louons également l'action que mène la société civile dans cette entreprise ;

10. Nous demandons instamment à toutes les entités des Nations Unies de renforcer l'harmonisation de leurs politiques et programmes avec la stratégie du Secrétaire général et de s'engager à observer l'esprit de la présente déclaration collective ;

11. Nous encourageons tous les chefs d'État ou de gouvernement à rejoindre le Cercle de dirigeants. Nous examinerons les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie du Secrétaire général à notre prochaine réunion, qui se tiendra durant le débat de haut niveau de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

12. Ensemble, nous réaffirmons notre engagement à faire de la tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles une réalité. Il s'agit d'un impératif moral qui s'impose d'urgence, ainsi que d'une nécessité opérationnelle pour garantir l'efficacité et la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies partout dans le monde.

Liste des membres du Cercle des dirigeants approuvant la déclaration collective

1. S.E. Antoni Martí-Petit, Premier Ministre, Principauté d'Andorre
2. S.E. Mauricio Macri, Président, République d'Argentine
3. S.E. Scott Morrison, Premier Ministre, Commonwealth d'Australie
4. S.E. Alexander van der Bellen, Président, République d'Autriche
5. S.E. Sheikh Hasina, Premier Ministre, République populaire
du Bangladesh
6. S.E. Charles Michel, Premier Ministre, Royaume de Belgique
7. S.E. Lyonchoen Tshering Tobgay, Premier Ministre, Royaume
du Bhoutan
8. S.E. Michel Temer, Président, République fédérative du Brésil
9. S.E. Rumen Radev, Président, République de Bulgarie
10. S.E. Roch Marc Christian Kaboré, Président, Burkina Faso

11. S.E. Justin Trudeau, Premier Ministre, Canada
12. S.E. Alassane Ouattara, Président, République de Côte d'Ivoire
13. S.E. Nicos Anastasiades, Président, République de Chypre
14. S.E. Lars Løkke Rasmussen, Premier Ministre, Royaume
du Danemark
15. S.E. Danilo Medina Sánchez, Président, République Dominicaine
16. S.E. Abdel Fattah Al Sisi, Président, République arabe d'Égypte
17. S.E. Kersti Kaljulaid, Président, République d'Estonie
18. S.E. Sauli Niinistö, Président, République de Finlande
19. S.E. Emmanuel Macron, Président, République française
20. S.E. Angela Merkel, Chancelière, République Fédérale
d'Allemagne
21. S.E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président, République
du Ghana
22. S.E. Katrín Jakobsdóttir, Première Ministre, République d'Islande
23. S.E. Narendra Modi, Premier Ministre, République d'Inde
24. S.E. Leo Varadkar, Taoiseach, Irlande
25. S.E. Giuseppe Conte, Premier Ministre, République Italienne
26. S.E. Shinzo Abe, Premier Ministre, Japon
27. S.E. Jae-in Moon, Président, République de Corée
28. S.E. Dalia Grybauskaitė, Président, République de Lituanie
29. S.E. Mark Rutte, Premier Ministre, Royaume des Pays-Bas
30. S.E. Erna Solberg, Premier Ministre, Royaume de Norvège
31. S.E. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président, République
du Panama
32. S.E.. Martin Vizcarra Cornejo, Président, République du Pérou
33. S.E. António Luís Santos da Costa, Premier Ministre, République
du Portugal
34. S.E. Klaus Werner Iohannis, Président, Roumanie
35. S.E. Allen Michael Chastanet, Premier Ministre de Sainte-Lucie
36. S.E. Macky Sall, Président, République du Sénégal
37. S.E. Andrej Kiska, Président, République slovaque
38. S.E. Matamela Cyril Ramaphosa, Président, République d'Afrique
du Sud
39. S.E. Pedro Sánchez, Premier Ministre, Royaume d'Espagne
40. S.E. Maithripala Sirisena, Président, République socialiste
démocratique de Sri Lanka
41. S.E. Alain Berset, Président, Confédération suisse
42. S.E. Zoran Zaev, Premier Ministre, Ex-République yougoslave de
Macédoine

43. S.E. Faure Essozimna Gnassingbé, Président,
République togolaise

44. S.E. Yoweri Kaguta Museveni, Président, République de
l'Ouganda

45. S.E. Theresa May, Première Ministre, Royaume-Uni de Grande-
Bretagne et d'Irlande du Nord

46. S.E. Donald J. Trump, Président, États-Unis d'Amérique

47. S.E. Tabaré Vázquez, Président, République d'Uruguay

48. S.E. Edgar Chagwa Lungu, Président, République de Zambie

Liste des entités des Nations Unies approuvant la déclaration collective

1. M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies au
nom de l'ensemble des entités du Secrétariat des Nations Unies

2. M. Mohamed Ali Alhakim, Secrétaire exécutif, Commission
économique et sociale pour l'Asie occidentale et le Pacifique (UN/ESCWA)

3. M. Jose Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation des
Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

4. Mme Fang Liu, Secrétaire générale de l'Organisation de l'aviation
civile internationale (OACI)

5. M. Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale
du Travail (OIT)

6. M. William L. Swing, Directeur général de l'Organisation
internationale pour les migrations (OIM)

7. M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires
humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et Président du
Comité permanent interorganisations

8. M. Michel Sidibé, Directeur exécutif du Programme commun des
Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

9. M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la Conférence des
Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

10. M. Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations
Unies pour le Développement (PNUD)

11. Mme Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-
cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

12. Mme Natalia Kanem, Directrice exécutive du Fonds des Nations
Unies pour la population (FNUAP)

13. M. Maimunah Mohd Sharif, Directeur exécutif du Programme des
Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT)

14. M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les
réfugiés (HCR)

15. Mme Henrietta H. Fore, Directrice exécutive du Fonds des Nations

Unies pour l'enfance (UNICEF)

16. M. Yury Fedotov, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUUV/UONUDC)

17. M. Pierre Krähenbühl, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

18. M. David Malone, Recteur de l'Université des Nations Unies (UNU)

19. Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-FEMMES)

20. M. David Muldrow Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)

21. M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

22. M. Petteri Taalas, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)

UN/REPUBLICOFTOGO.COM